

La création du remblai côté Ouest sous surveillance constante



Laurent TERTRE,
Chargé du contrôle extérieur géotechnique, Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)

La parole à :

En quoi consiste votre mission ?

En tant qu'expert du CEREMA, j'interviens sur le chantier sur le volet terrassement, sur les aspects géotechniques et géologiques.

Le CEREMA est un établissement public qui accompagne les collectivités et l'Etat dans leurs projets d'aménagement, de transports, d'infrastructures routières, etc. en leur apportant une expertise technique.

Mon rôle est de garantir, pour le compte de la DREAL, que les entreprises intervenant sur le chantier respectent bien les normes de construction et de sécurité. Entre autre, ma mission est de suivre l'évolution du tassement des terres du remblai. Un suivi d'instrumentations avec la mise en place de capteurs est réalisé afin de suivre en temps réel le tassement effectif du remblai. Le temps de consolidation, estimé à 4 mois, devrait nous mener, d'ici quelques semaines, au niveau de tassement attendu du remblai, ce qui permettra d'y construire la chaussée et les équipements routiers. Le terrain doit être parfaitement stable car il en va de la pérennité de l'ouvrage et de la sécurité des usagers. En contrebas du remblai, un mur de soutènement a été créé avec des éléments préfabriqués afin de limiter les emprises du domaine routier.

Quelles sont les particularités du chantier et quelles difficultés avez-vous rencontrées ?

Même si nous avons mené des sondages géotechniques en amont des travaux, la nature réserve toujours des surprises ! On s'est rendu compte au fur et à mesure de l'avancée du chantier que l'on était en présence d'aléas géologiques : calcaires durs puis tendres entremêlés de terres argileuses, marnes, etc.

Cette importante discontinuité géologique a exigé, de la part des entreprises intervenantes, un grand effort d'adaptation des techniques de gestion et de valorisation des terres. La période estivale ayant été plutôt sèche, on a échappé à des difficultés majeures et le planning des travaux est tenu.

Octobre - novembre 2006 : **CONCERTATION**

Juin - juillet 2008 : **ENQUÊTE PUBLIQUE**

Juillet 2009 : **DUP**

Avril 2011 - juin 2012 : **TRAVAUX DE L'ÉCHANGEUR RN57/RD1**

LES ÉTAPES DU PROJET

2016 - 2019 : **TRAVAUX PHASE 1**

TRAVAUX PHASE 2

LES ACTEURS DU PROJET

- **MAÎTRISE D'OUVRAGE :** État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Bourgogne - Franche-Comté)
- **MAÎTRISE D'ŒUVRE :** EGIS Villes & Transports
- **COORDONNATEUR DE SÉCURITÉ ET DE PROTECTION DE LA SANTÉ :** Nicolas ROY
- **CONSEILLER ENVIRONNEMENT :** SEGED / Agence de Lyon
- **ENTREPRISES :** Groupement d'entreprises GUINTOLI, EHTP, SIORAT, NGE Génie Civil, groupement SNCTP/Roger Martin
- **CONTRÔLES EXTÉRIEURS :** CEREMA, Laboratoire d'Autun / Topographie : FIT-ESIC

CONTACT

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne - Franche-Comté

17 E rue Alain Savary, CS 31269, 25005 BESANÇON CEDEX

Nous contacter par courriel :
rn57-a36-devecey.dreal-bfc@developpement-durable.gouv.fr

Toute l'information sur www.rn57-a36-devecey.fr



LETTRE D'INFORMATION

NUMÉRO 12
OCTOBRE 2018

www.rn57-a36-devecey.fr



Vue aérienne du chantier depuis Miserey-Salines

Les travaux avancent à bon rythme

Après les travaux préparatoires engagés depuis 2016, le chantier de doublement de la RN57 avance de manière significative, aidé par une météo estivale clémente mais aussi grâce aux moyens humains et techniques importants mobilisés par l'entreprise en charge des travaux.

Au droit de Miserey-Salines, les travaux de déblais côté Est avancent de manière concomitante avec les travaux de remblais côté Ouest. L'objectif est de réutiliser au maximum les matériaux sur le chantier, pour limiter les coûts d'approvisionnement en matériaux extérieurs ou d'évacuation des matériaux en décharge.

Cette phase de travaux de terrassement, impactante pour les riverains de Miserey-Salines qui en subissent les nuisances, devrait s'achever fin

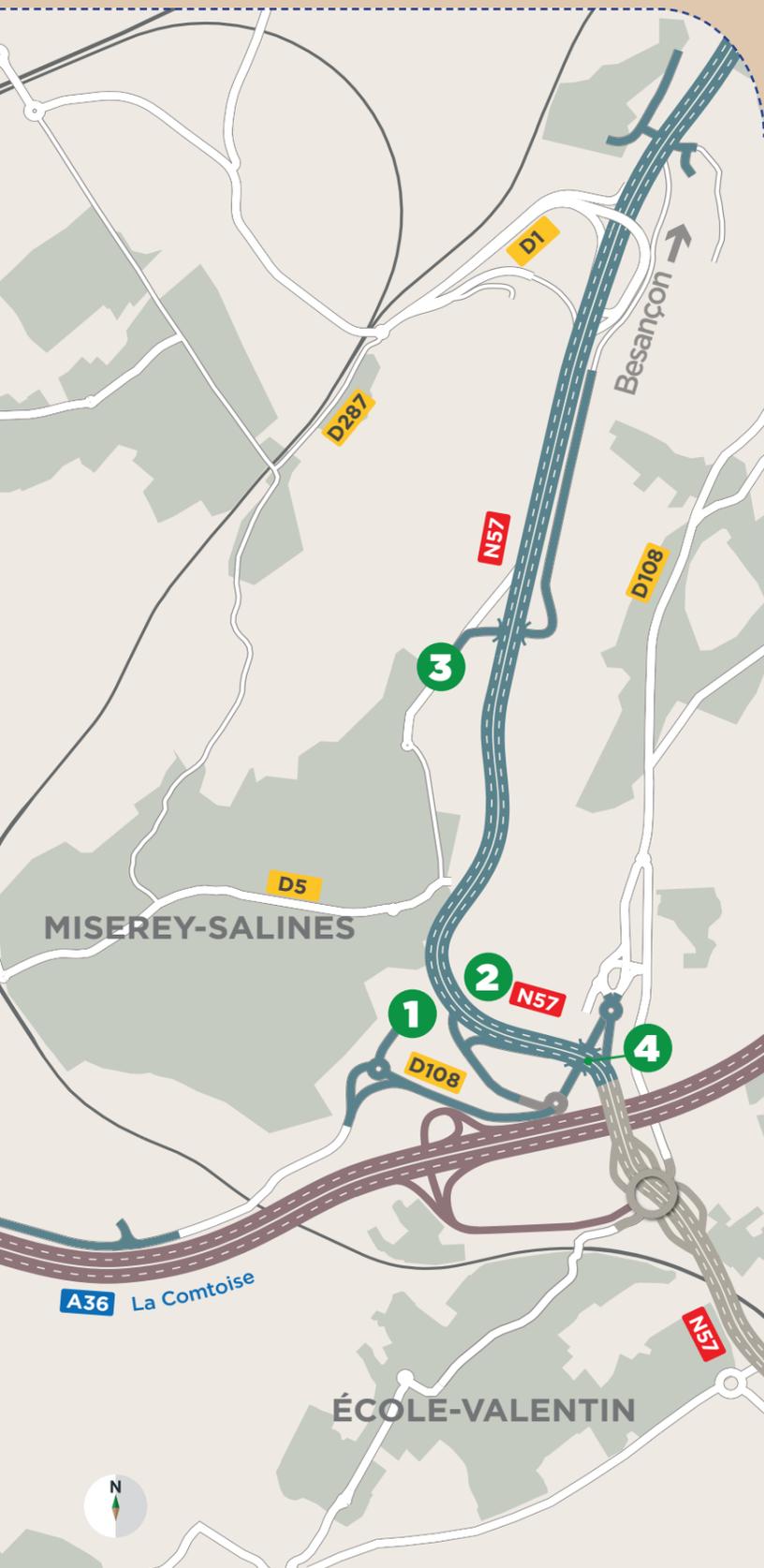
octobre si les conditions météorologiques actuelles persistent. Le chantier se décalera ensuite de part et d'autre, pour continuer l'élargissement de la RN57 sur le reste de la section.

Au nord du chantier en cours, sur le tracé de la future RN57 à 2x2 voies entre l'échangeur de la RD1 et l'échangeur de Devecey (déviations de la hameau de Cayenne), des travaux de fouilles archéologiques vont être engagés d'ici la fin de l'année. Ils font suite au diagnostic archéologique réalisé fin 2017, qui a donné lieu à une prescription de fouilles de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Ces travaux devraient durer environ 3 mois. Ils se situeront sur la commune de Châtillon-le-Duc, dans le secteur de la rue Léon Baud.

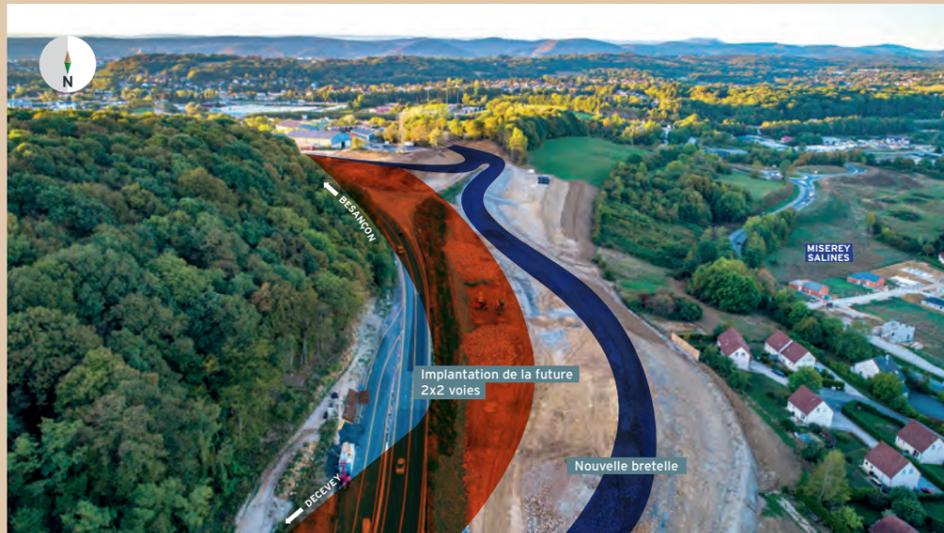


PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'avancée du chantier en images...



1 Vue du remblai situé côté Ouest



Les travaux ont démarré par l'édification de ce remblai qui accueillera la nouvelle chaussée à 2x2 voies de la RN57 (qui sera décalée par rapport à l'existante dans ce secteur) ainsi que la bretelle de sortie de la RN57 vers Miserey-Salines. Au total, ce sont 60 000 m³ de matériaux qui seront utilisés pour la construction de ce remblai. Les matériaux proviennent de la zone de déblai située de l'autre côté de la RN57. Ce remblai est réalisé sur un sol compressible : il va donc falloir attendre le tassement des matériaux avant de construire la chaussée et les équipements routiers.

2 Vue de la zone de déblai côté Est



Les travaux de déblais dans cette zone doivent être effectués de manière coordonnée avec l'édification d'une paroi clouée. C'est un soutènement léger constitué d'une paroi en béton projeté, armée d'un treillis ancré par des clous disposés quasi horizontalement. Il est réalisé au fur à mesure que les matériaux sont déblayés afin de stabiliser le talus. Cette paroi clouée permet de limiter les emprises du côté du bois de Miserey-Salines.

3 Vue du passage inférieur du ruisseau du Jonchet



Entre la zone de déblais et la zone de remblais, les matériaux transitent le long de la RN57 par des pistes de chantier aménagées spécialement et traversent la RN57 par le **passage inférieur** aménagé en 2016-2017. À proximité de ce passage, ont été construits deux plans d'eau : une **mare de compensation**, créée dans le cadre du chantier, et un **bassin de traitement** des eaux de chaussée.

4 Vue du nouvel ouvrage qui permettra à la RN57 à 2x2 voies de franchir la rue Ariane 2



Au niveau de la zone d'activité de Valentin, les travaux de terrassement pour construire la nouvelle chaussée à 2x2 voies (qui est décalée vers l'Ouest dans le secteur) sont en cours. Lorsque les travaux de la nouvelle chaussée seront terminés et que la circulation routière aura basculé sur cette nouvelle chaussée, l'ouvrage actuel sera déconstruit (courant 2019).